

Appel à Pitch – Solutions Hors Site – Règlement

Version du 15/01/2024

Les objectifs de cet appel à pitch

Cet appel à pitch a pour objet de présenter aux maîtres d'ouvrage l'étendu des possibilités de construction ou rénovation "Hors Site" sur la région Hauts-de-France.

Un pitch est une présentation efficace et rapide, vous permettant de mettre en avant l'intérêt de votre solution.

Cette revue de solutions aura lieu le jeudi 14 novembre 2024 après-midi à LILLE.

Celle-ci est un préalable à l'élaboration d'un catalogue de solutions Hors Site.

Définition d'une solution « Hors Site »

La construction ou la rénovation « Hors Site » doit être basée sur la préfabrication.

Il s'agit de concevoir puis de fabriquer et assembler tout ou partie des éléments d'un bâtiment en atelier. Ces éléments assemblés sont ensuite transportés et assemblés sur le chantier.

Une solution « Hors Site » est souvent travaillée en BIM et doit amener à une standardisation et une industrialisation.

Une solution « Hors Site » doit permettre une optimisation de la durée du chantier dans la perspective d'une diminution du coût de l'opération et une réduction de son impact environnemental.

Le calendrier pour y répondre

Le présent appel à pitch est ouvert jusqu'au 30 octobre 2024.

Les candidatures seront analysées jusqu'au 6 novembre 2024.

Les conditions pour y répondre

Cet appel à pitch s'adresse aux industriels, entreprises, architectes et bureaux d'études, seuls ou en groupement.

Il s'agit de présenter une solution ou une expertise forte en lien avec l'enjeu Hors Site dans le but d'éclairer les maîtres d'ouvrage et de leur donner confiance à s'engager sur ce type d'opérations.

Comment y répondre ?

Pour répondre à cet appel à pitch, nous vous invitons à compléter le formulaire ci-après : <https://forms.office.com/e/BGpxPA8wJW> et à nous transmettre votre support de présentation (e.donnez@cd2e.com).

Celui-ci doit contenir 3 à 5 slides détaillant :

1. Présentation de la solution et de ses caractéristiques techniques
2. Les avantages de la solution présentée
3. Les prérequis pour la mise en œuvre de la solution
4. Des références de projets réalisés ou en cours / photos des détails techniques

Un gabarit vous est proposé en pièce jointe.

Un formulaire correspond à une solution présentée. Si vous souhaitez présenter plusieurs solutions, vous devrez compléter plusieurs formulaires.

Critères de sélection

Selon le nombre de pitch reçus, nous nous réservons la possibilité de faire une sélection.

Celle-ci se fera selon 2 critères :

- l'ancrage régional du candidat,
- la maturité de la solution présentée.

Vous souhaitez être exposant ?

Lors de cet événement, nous offrons également l'opportunité à nos adhérents de bénéficier d'un stand afin de pouvoir présenter plus en détail votre solution et d'échanger avec les acteurs présents.

Le nombre de stands disponibles étant limité, les participants retenus recevront une confirmation par mail avant le 6 novembre 2024.

Vous avez une question ?

Pour toute question relative à cet appel à pitch ou à la revue de solution, merci de contacter :

Elodie DONNEZ

Consultante Bâtiment Durable

+33 (0)7 78 33 85 42

e.donnez@cd2e.com